



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

ORDRE DE SERVICE

<p>Direction générale de l'alimentation Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Sous-direction de la santé et de la protection animales</p> <p>Bureau de l'identification et du contrôle des mouvements des animaux Dossier suivi par : Géraldine CHARLAT Tél. : 01 49 55 84 29</p> <p>Bureau de la santé animale Dossier suivi par : Yann LOUGUET Tél. : 01 49 55 84 54 Réf. interne : DGAL/SDSPA/YL/06-05-068</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDSPA/N2006-8123</p> <p>Date: 22 mai 2006</p> <p>Classement : 222-311</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace : NS 2006-8116 du 9 MAI 2006

Date limite de réponse :

Nombre d'annexes: 3

Degré et période de confidentialité :

Objet : Evolution des mesures encadrant les échanges intracommunautaires avec l'Allemagne suite à un nouveau cas de peste porcine.

Bases juridiques : Décision modifiée 2006/346/CE relative à certaines mesures de protection suite aux cas de peste porcine en Allemagne

Résumé : Cette nouvelle note précise les modifications des échanges intracommunautaires avec l'Allemagne suite à un huitième cas dans la zone de restriction de Rhénanie du Nord-Westphalie. Ces modifications portent d'une part sur l'interdiction totale d'échange de porcins à destination des trois régions concernées de la Rhénanie du Nord-Westphalie (annexe 2) et d'autre part sur les conditions particulières d'échange de viande fraîche en provenance de ces zones de restriction dans le cadre d'une dérogation.

Mots-clés : Allemagne, peste porcine, zone de restriction, viande fraîche, Rhénanie du Nord-Westphalie, échanges intracommunautaires

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs départementaux des services Vétérinaires	Pour information : - Préfets - Inspecteurs généraux vétérinaires interrégionaux - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires - FNICGV - FNP - UGPVB - INAPORC - FNGDS - SNVEL - SNCP - DPEI

Je vous informe des nouvelles mesures encadrant les échanges de porcins (et viandes fraîches de porcs) avec l'Allemagne.

1- Autorisation d'expédition de tout porc (boucherie, engraissement et élevage) d'Allemagne vers les autres Etats membres et Pays tiers

SAUF :

- pour les porcins qui proviennent d'un élevage situé en Rhénanie du Nord Westphalie (annexe1) ;
- pour les porcins qui proviennent d'un élevage situé hors de la Rhénanie du Nord Westphalie (annexe1) et qui a reçu depuis le 15 janvier 2006, des porcins d'un élevage situé en Rhénanie du Nord Westphalie (annexe1).

2- Autorisation d'expédition de semence porcine, ovule ou embryon de porc d'Allemagne vers les autres Etats membres et Pays tiers :

SAUF :

- pour les semences en provenance d'un centre de collecte (défini par l'article 3 (a) de la Directive 90/429/CE) situé dans le territoire défini en annexe 2 ;
- pour les embryons et ovules en provenance d'une exploitation située dans le territoire défini en annexe 2.

3- Autorisation d'expédier des porcins (boucherie, engraissement, élevage) de France en Allemagne :

SAUF :

- dans le territoire défini en annexe 2 (même en vue de leur abattage).

4- Conditions de transport autre que de porcins (aliments, autres animaux...) dans une exploitation détenant des porcins et située dans le territoire défini en annexe 2 :

Une double désinfection après la sortie de l'exploitation doit être réalisée. En outre, dans les trois jours qui suivent cette double désinfection, les véhicules concernés ne doivent pas transporter de porcins ou ne pas pénétrer dans une exploitation détenant des porcins.

5- Pour information : dérogation à l'interdiction d'expédier de la viande fraîche de porcs des zones de surveillance d'Allemagne vers la France:

Lorsque des conditions particulières seront respectées (délai de 21 jours depuis les derniers foyers et de 21 jours depuis les opérations de désinfection dans les exploitations infectées), les porcins issus des zones de surveillance concernées pourront être abattus dans des abattoirs désignés et situés dans ces mêmes zones.

Les viandes fraîches issues de ces animaux pourront être échangées si elles sont accompagnées du certificat défini dans le Règlement 2004/599/CE et complété conformément à l'annexe 3 par un vétérinaire officiel.

La liste des abattoirs désignés devrait nous être communiquée par les autorités allemandes. Nous vous en ferons part.

NB : pour la certification des échanges de porcins vivants, de semences, d'embryons et d'ovules, les certificats sanitaires, doivent obligatoirement faire référence à la Décision précitée 2006/346/CE (qui a remplacé la Décision 2006/274/CE).

Je vous prie d'informer les organisations professionnelles concernées de votre département de l'application de ces nouvelles mesures.

L'adjoint au sous-directeur de la
santé et de la protection animales
Eric DUMOULIN

Annexe 1 : l'ensemble du territoire de Rhénanie du Nord Westphalie



Annexe 2 : partie du territoire du Land "Rhénanie du Nord Westphalie" composée des "régions" (*Regierungsbezirk*) suivantes :

Etat membre	land	Regierungsbezirk « région »	districts
Allemagne	Rhénanie du Nord Westphalie	Arnsberg	Ennepe-Ruhr-kreis
			Hochsauerlandkreis
			Märkischer Kreis
			Olpe
			Siegen-Wittgenstein
			Soest
			Unna
		Düsseldorf	Kleve
			Mettmann
			Neuss
			Viersen
			Wesel
		Münster	Borken
			Coesfeld
			Recklinghausen
			Steinfurt
			Warendorf

Annexe 3 : certificat accompagnant les viandes fraîches dans le cadre de la dérogation accordée pour les échanges intracommunautaires en provenance des zones de restriction en Allemagne

COMMUNAUTE EUROPEENNE

Certificat intracommunautaire

Partie I: Détails concernant le lot présenté	L1. Expéditeur <input type="checkbox"/> Non Adresse Code postal		L2. N° de référence du certificat		L2.a. N° de référence locale		
			L3. Autorité centrale compétente				
			L4. Autorité locale compétente				
	L5. Destinataire Non Adresse Code postal		L6. N° Certificats originaires associés		N° Documents d'accompagnement		
			L7. Négociant Non Nom Numéro d'agrément				
	L8. Pays d'origine		ISO Code	L9. Région d'origine	Code	L10. Pays de destination	
						ISO Code	L11. Région de destination
							Code
	L12. Lieu d'origine/Lieu de pêche Exploitation <input type="checkbox"/> Centre de rassemblement <input type="checkbox"/> Installation de négociant <input type="checkbox"/> Organisation agréé <input type="checkbox"/> Centre sanitaire <input type="checkbox"/> Exploitation agricole aquaculture <input type="checkbox"/> Équipe embryons <input type="checkbox"/> Établissement <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Nom Adresse Code postal		L13. Lieu de destination Exploitation <input type="checkbox"/> Centre de rassemblement <input type="checkbox"/> Installation de négociant <input type="checkbox"/> Organisation agréé <input type="checkbox"/> Centre sanitaire <input type="checkbox"/> Exploitation agricole aquaculture <input type="checkbox"/> Équipe embryons <input type="checkbox"/> Établissement <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Nom Adresse Code postal				
	L14. Lieu de chargement Code postal		L15. Date et heure du départ				
	L16. Moyen de transport Avion <input type="checkbox"/> Navire <input type="checkbox"/> Wagons <input type="checkbox"/> Véhicule routier <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Identification:		L17. Transporteur Nom Adresse Code postal		Nom Numéro d'agrément Etat membre		
	L18. Espèce animale/ Produits		L19. Code produit (Code NC)		L20. Nombre/Quantité		
	L21. Température produits Ambiant <input type="checkbox"/> Réfrigéré <input type="checkbox"/> Congelé <input type="checkbox"/>				L22. Nombre de conditionnement		
L23. N° de scellé et n° du contenant				L24. Type de conditionnement			
L25. Animaux certifiés aux fins de / Produits certifiés pour: Élevage <input type="checkbox"/> Engraissement <input type="checkbox"/> Abattage <input type="checkbox"/> Transformation <input type="checkbox"/> Organisme agréé <input type="checkbox"/> Reproduction artificielle <input type="checkbox"/> Équides sauvages <input type="checkbox"/> Reconstitution gibier <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie <input type="checkbox"/> Consommation humaine <input type="checkbox"/> Aliments pour animaux <input type="checkbox"/> Usage pharmaceutique <input type="checkbox"/> Usage technique <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>							
L26. Transit par un pays tiers Pays tiers Point de sortie Point d'entrée		ISO Code Code N° du PE	L27. Transit par les États Membres État membre État membre État membre		ISO Code ISO Code ISO Code		
L28. Esport Pays tiers Point de sortie		ISO Code Code	L29. Temps estimé de transport				
L30. Plan de marche Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>							
L31. Identification des animaux / des produits							

II. Informations sanitaires

II.a. N° de référence du certificat

II.b.N° de référence locale

Partie II: Certification

Je , sous signé vétérinaire officiel certifie que la viande décrite ci-dessus a été obtenu dans un abattoir.....(nom), à partir de porcs provenant de la zone de restriction de concernée par la peste porcine classique conformément à la Décision et conformément aux exigences de l'articlede cette Décision.

Vétérinaire officiel ou inspecteur officiel

Nom (en lettres capitales):

Qualification et titre:

Unité Vétérinaire Locale:

N° de RUVL:

Date:

Signature:

Scans

Partie III : Contrôle	III.1. Date du contrôle <input type="text"/>		III.2. N° de référence du certificat	
	III.3. Contrôle documentaire Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Norme communautaire satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/> Garanties additionnelles satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/> Exigences nationales satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/>		III.4. Contrôle d'identité Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/>	
	III.5. Contrôle physique Non <input type="checkbox"/> Nombre d'animaux contrôlés <input type="text"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/>		III.6. Tests de laboratoire Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date: <input type="text"/> Type de dépistage de: Sur une base aléatoire <input type="checkbox"/> Sur la base de soupçons <input type="checkbox"/> Résultats: satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/>	
	III.7. Contrôle du bien-être Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> satisfaisant <input type="checkbox"/> non satisfaisant <input type="checkbox"/>			
	III.8. Infraction à la législation sur le bien être animal III.8.1. Autorisation de transport non valide <input type="checkbox"/> III.8.2. Moyens de transport non conformes <input type="checkbox"/> III.8.3. Densité de chargement excessive <input type="checkbox"/> Surface moyenne <input type="text"/> III.8.4. Temps de transport non respectés <input type="checkbox"/> III.8.5. Abreuvement ou alimentation déficiente <input type="checkbox"/> III.8.6. Mauvais traitements ou négligence envers les animaux <input type="checkbox"/> III.8.7. Autres <input type="checkbox"/>		III.9. Infraction à la législation sanitaire III.9.1. Absence de certificat/certificat non valide <input type="checkbox"/> III.9.2. Non-conformité des documents <input type="checkbox"/> III.9.3. Pays non autorisé <input type="checkbox"/> III.9.4. Région / zone non agréée <input type="checkbox"/> III.9.5. Espèce interdite <input type="checkbox"/> III.9.6. Absence de garanties additionnelles <input type="checkbox"/> III.9.7. Exploitation non autorisée <input type="checkbox"/> III.9.8. Animaux malades ou suspects <input type="checkbox"/> III.9.9. Résultats d'analyse défavorables <input type="checkbox"/> III.9.10. Identification absente/non réglementaire <input type="checkbox"/> III.9.11. Exigences nationales non satisfaites <input type="checkbox"/> III.9.12. Adresse de lieu de destination incorrecte <input type="checkbox"/> III.9.13. Autres <input type="checkbox"/>	
	III.10. Conséquences de transport sur les animaux Nombre d'animaux morts <input type="text"/> Estimation <input type="text"/> Nombre d'animaux blessés <input type="text"/> Estimation <input type="text"/> Nombre d'animaux ayant subi des accidents <input type="text"/>			
	III.11. Actions correctives III.11.1. Départ différé <input type="checkbox"/> III.11.2. Procédure de transfert <input type="checkbox"/> III.11.3. Mise en quarantaine <input type="checkbox"/> III.11.4. Abatage/Euthanasie <input type="checkbox"/> III.11.5. Destruction des carcasses/produits <input type="checkbox"/> III.11.6. Réexpédition <input type="checkbox"/> III.11.7. Traitement des produits <input type="checkbox"/> III.11.8. Utilisation des produits à d'autres fins <input type="checkbox"/> Mentionner: <input type="text"/>		III.12. Suite de la mise en quarantaine III.12.1. Abatage/Euthanasie <input type="checkbox"/> III.12.2. Libération <input type="checkbox"/>	
	III.13. Lieu du contrôle Etablissement <input type="checkbox"/> Exploitation <input type="checkbox"/> Centre de rassemblement <input type="checkbox"/> Installation du négociant <input type="checkbox"/> Organisme agréé <input type="checkbox"/> Centre vétérinaire <input type="checkbox"/> Port <input type="checkbox"/> Aéroport <input type="checkbox"/> Point de sortie <input type="checkbox"/> Sur le trajet <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>			
	III.14. Vétérinaire officiel ou inspecteur officiel Unité Vétérinaire Locale Nom (en lettres capitales): Qualification et titre: Date:		N° de F.V.L. Signature:	